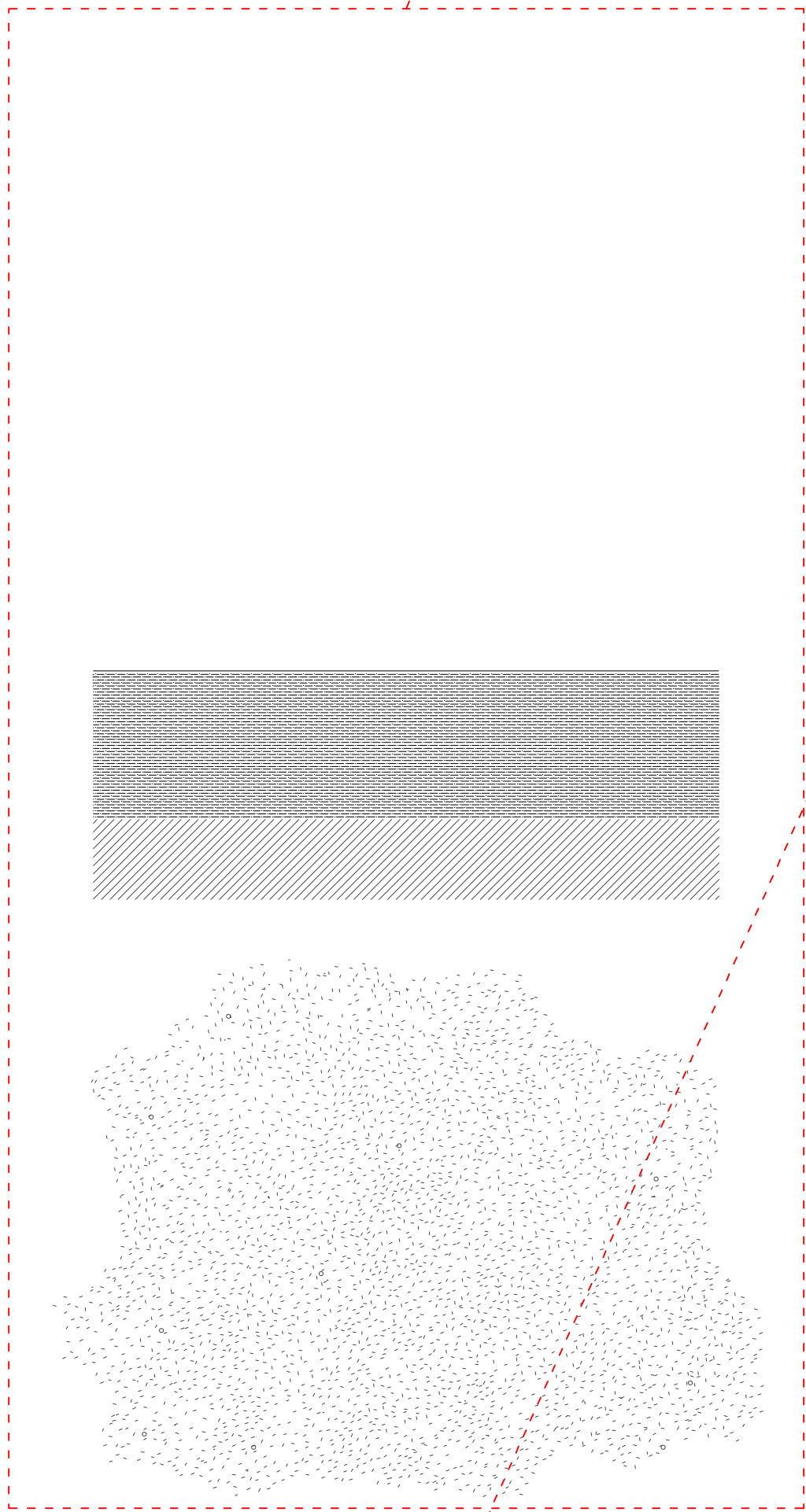
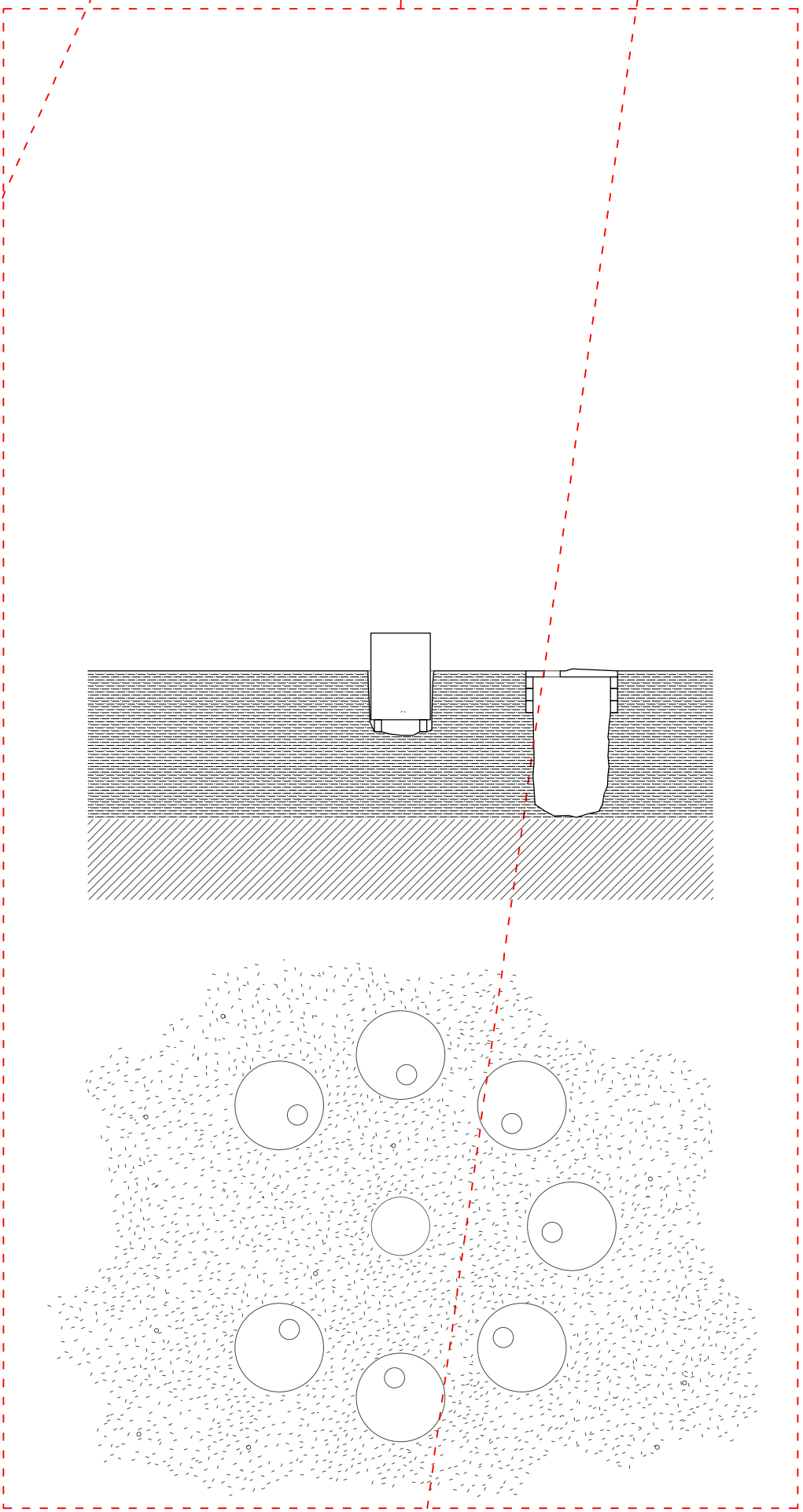




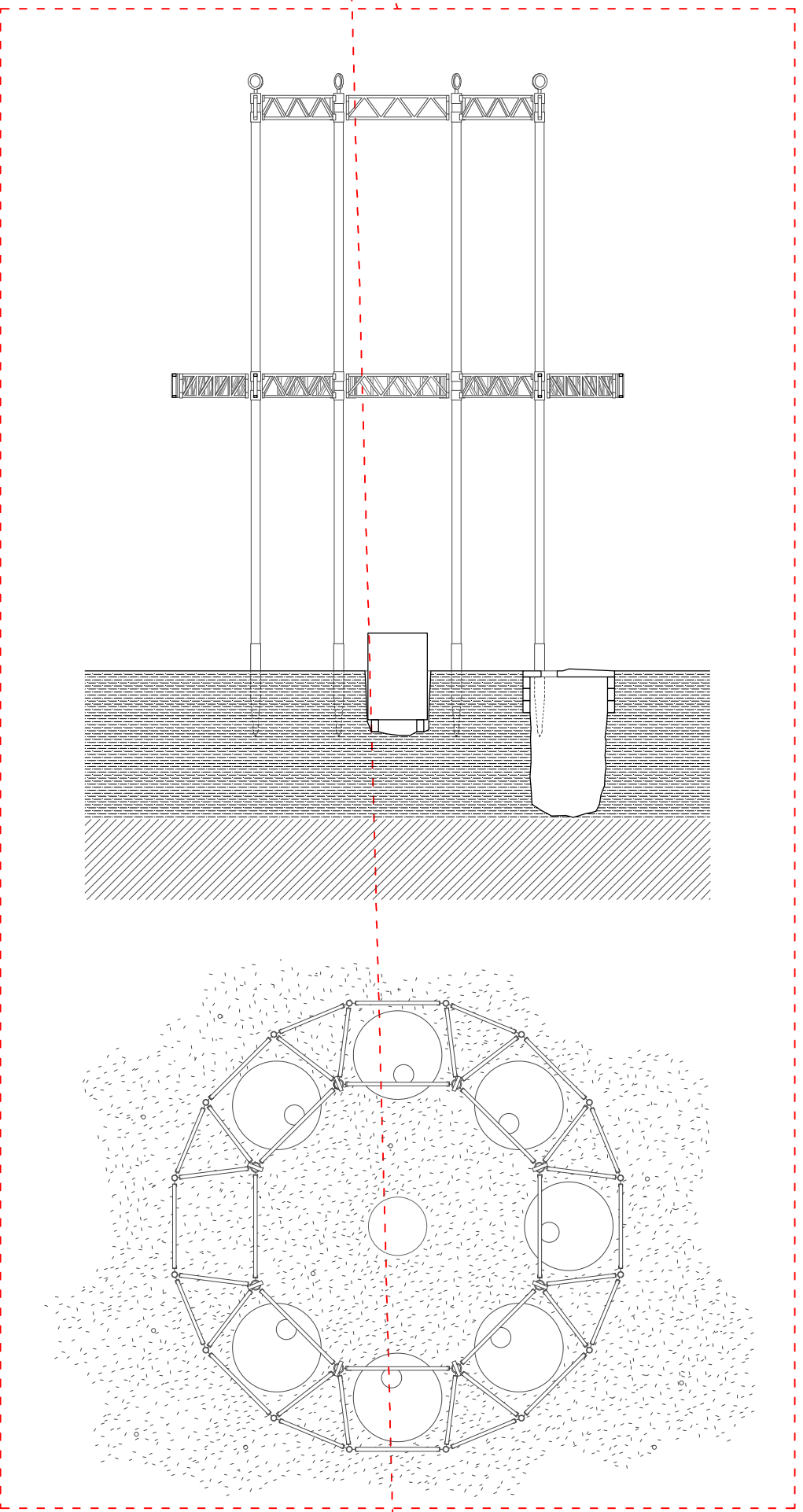
Plan du parc Bourget 1:1000
Le temple-toilette ne se substitue pas aux toilettes publiques présentes dans le parc. Il est un projet en mouvement. Réglé sur un cycle de deux ans, il parcourt le parc en 10 emplacements. Dans une première phase, le temple-toilette s'installe toujours en lisière des forêts et des activités des plagistes. En équilibre entre les deux natures du parc : réserve ornithologique et parc de loisirs, il ne tranche pas, participant à faire vivre l'identité double et contradictoire du Bourget. Dans une seconde phase, le temple-toilette, véritable instrument d'un projet de sol, part à la conquête des espaces de parking pour redonner une épaisseur à ces sols détruits.



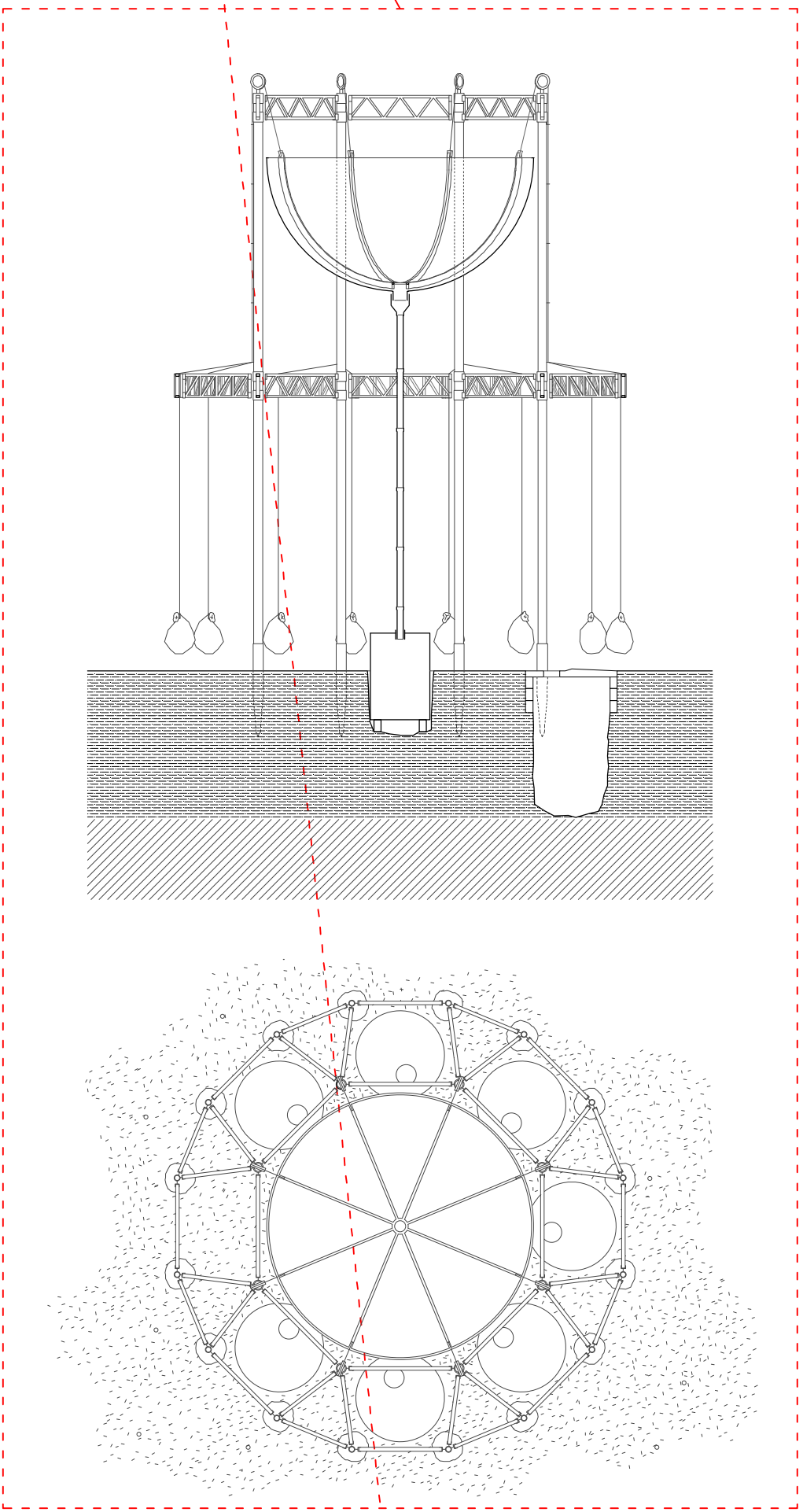
00. État existant 1:100
Lisières des pelouses de loisirs du parc Bourget



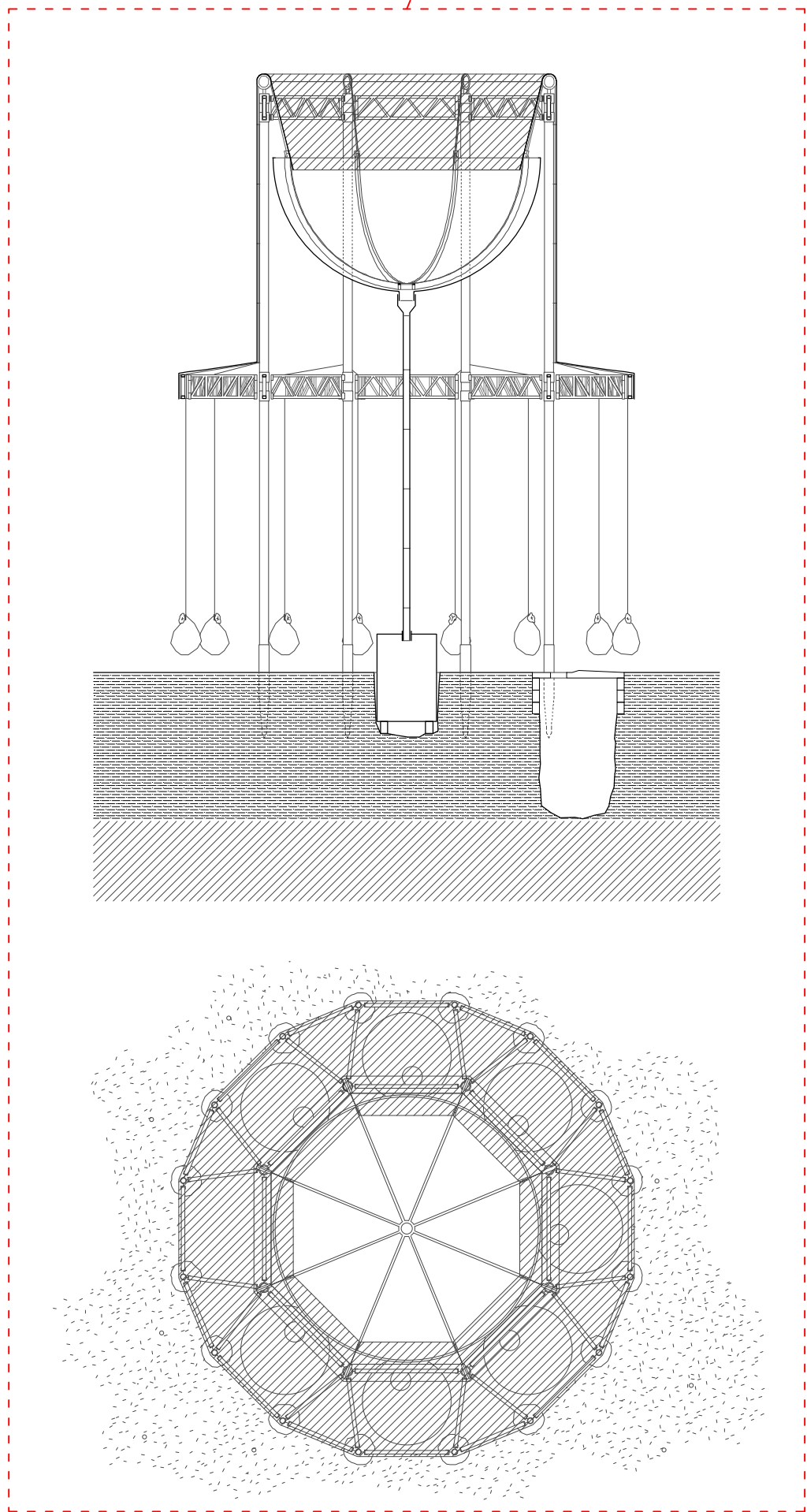
01. Fouilles 1:100
Creusement des 7 fosses de 2m50 et de l'emplacement de la citerne



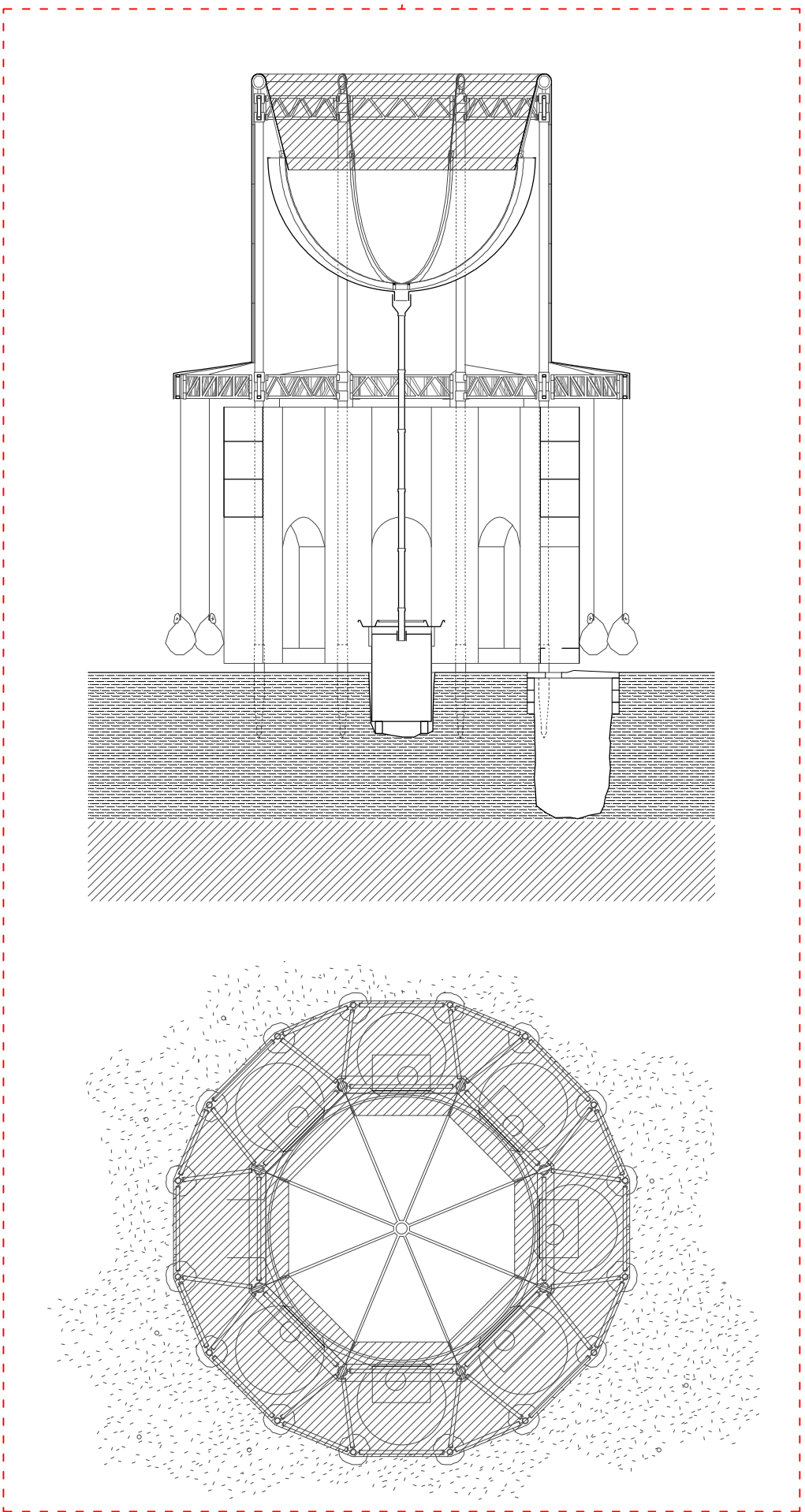
02. Structure 1:100
Montage de la structure métallique



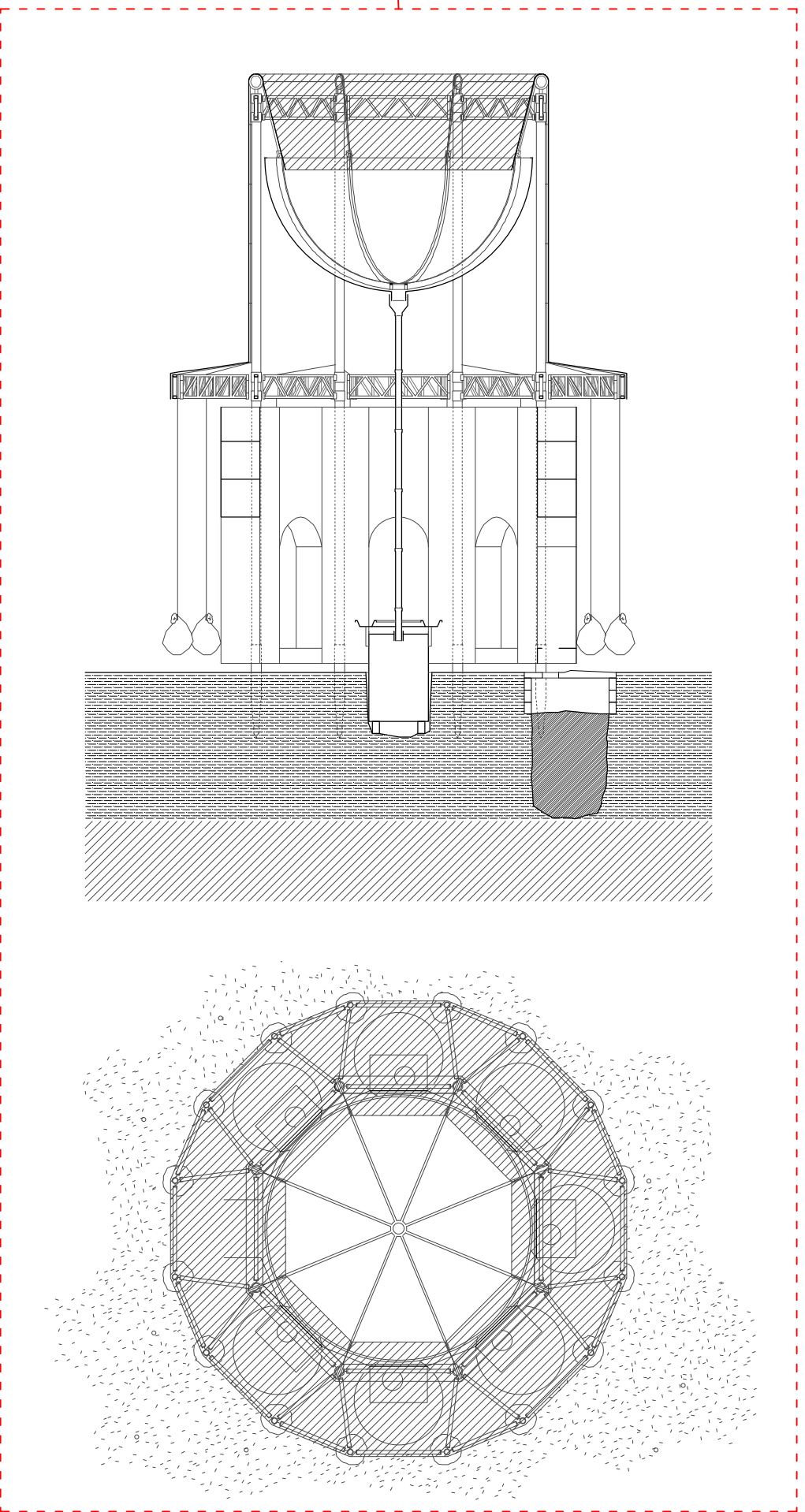
03. Coupole 1:100
Pose de la coupole inversée et du système de câbles et contrepoids



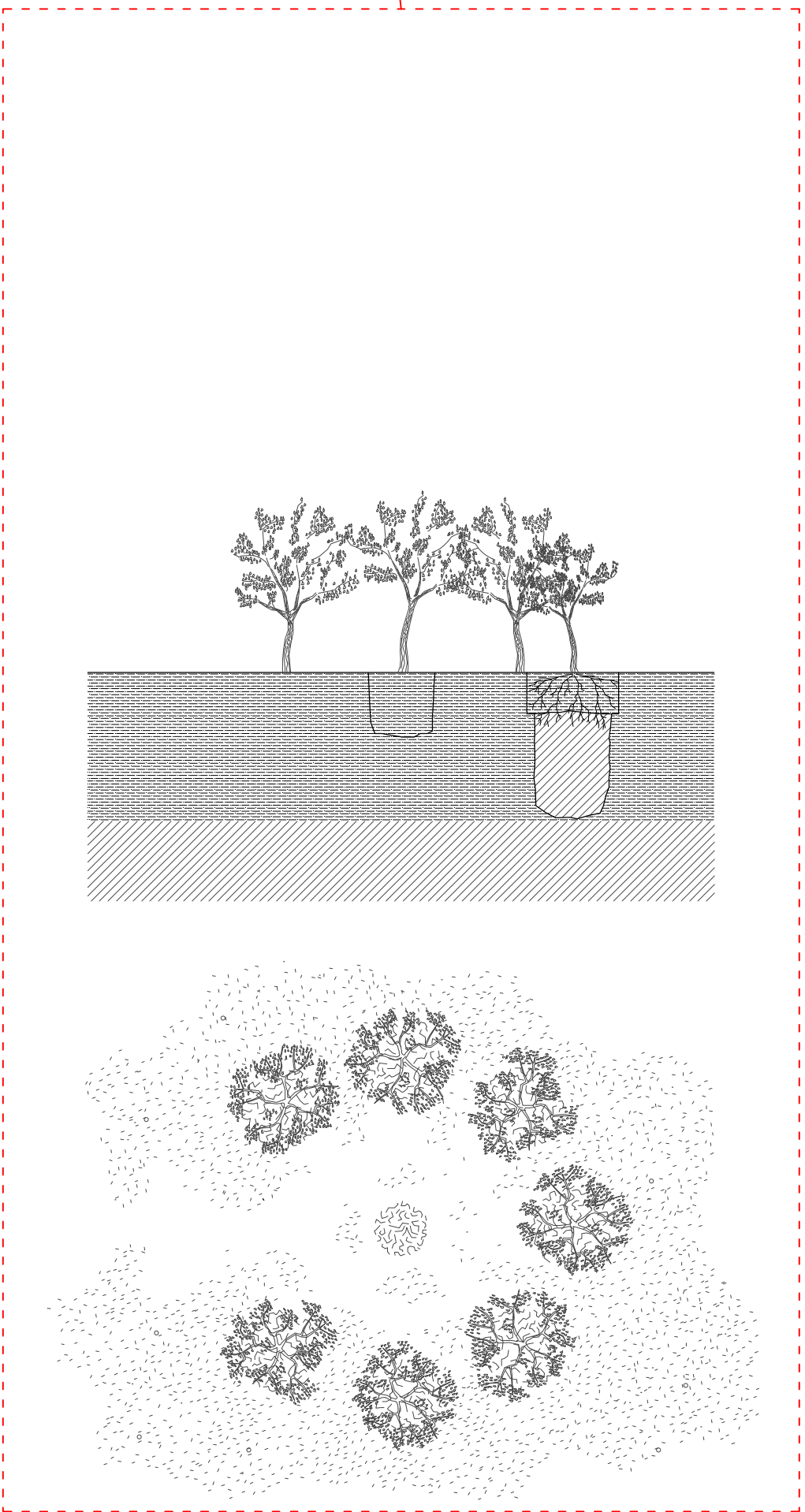
04. Membrane 1:100
Pose de la membrane transparente



05. Paravent 1:100
Réalisation du paravent et des équipements. Le temple-toilette est opérationnel.



06. Fosses pleines 1:100
Après 2 ans de service, les fosses sont pleines. Le temple-toilette est démonté et déplacé vers une autre lisière.



07. Sol et mémorial 1:100
Les excréments se dégradent et deviennent un sol fertile propice à la plantation d'arbres dont la disposition marque l'emplacement du temple-toilette en proposant un espace qui rappelle celui du mémorial au Major Duval.